



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Protection des libertés académiques

Question au Gouvernement n° 472

#### Texte de la question

#### PROTECTION DES LIBERTÉS ACADÉMIQUES

**Mme la présidente** . La parole est à M. Hendrik Davi.

**M. Hendrik Davi** . Vendredi dernier, partout sur la planète, des scientifiques se sont mobilisés à l'appel de chercheurs américains, dans le cadre du mouvement Stand up for Science. (Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – M. André Chassaigne et Mme Stella Dupont applaudissent également.) Ils ont raison, car la science est aujourd'hui menacée.

Pourquoi est-ce grave ? Parce que la science est utile. Elle est, bien évidemment, source d'innovations techniques et sociales. Mais elle permet au plus grand nombre, surtout, de s'émanciper des dogmes religieux...

**M. Julien Odoul** . Formidable !

**M. Hendrik Davi** . ...et politiques.

Les sociologues décortiquent les fondements du racisme et du sexisme et sont, pour cela, devenus une cible de l'extrême droite. (Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.)

Les biologistes ont démontré les effets nocifs du tabac, de l'alcool ou des pesticides. Les écologues nous ont alertés sur les menaces liées à la destruction de la couche d'ozone, à l'extinction des espèces ou au changement climatique. Les scientifiques protègent la planète et la santé humaine contre ceux qui les sacrifient sur l'autel du profit. (Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.)

C'est aussi pour cela que la science est attaquée. Elle est attaquée par Trump, bien sûr, qui censure les travaux sur le climat, le genre ou les maladies émergentes. Mais nos propres gouvernements, depuis des années, s'en prennent également à la liberté académique. Ils ont mené des politiques d'austérité qui désarment nos universités au profit de groupes privés lucratifs, comme Galileo – c'est un scandale ! (Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – Mme Fatiha Keloua Hachi applaudit également.)

**M. Julien Odoul** . Grottesque !

**M. Hendrik Davi** . Ils ont domestiqué la science au moyen d'une logique managériale et bureaucratique : ce que les chercheurs passent leur temps à chercher, maintenant, c'est de l'argent. Pire encore, certains ministres, comme Mme Vidal et, plus récemment, M. Attal, n'ont pas respecté l'indépendance d'institutions scientifiques comme le CNRS et Sciences Po.

**M. Julien Odoul** . Une institution du gauchisme !

**M. Hendrik Davi** . Face à l'obscurantisme de Trump, nous avons le devoir de raviver l'esprit des Lumières et de faire le pari du savoir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*) Mes questions sont simples : que fera le gouvernement pour accueillir tous les chercheurs menacés par Trump, mais aussi les scientifiques syriens et palestiniens ? (Mêmes mouvements.) Que fera le gouvernement pour mieux doter les universités et le CNRS afin qu'ils puissent augmenter leurs effectifs ? Que répondez-vous, madame la ministre, à l'intersyndicale qui manifeste, aujourd'hui, dans le refus que la recherche soit sacrifiée à l'effort de guerre ? Votre réponse, pour l'instant, ce sont les gaz lacrymogènes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs des groupes SOC et GDR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Élisabeth Borne, ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche** . La gravité de la situation de la recherche aux États-Unis mérite mieux que des positions caricaturales et des outrances.

**M. Christophe Blanchet** . Mais oui !

**Mme Élisabeth Borne, ministre d'État** . Depuis la réélection de Donald Trump, en effet, la science et la recherche sont confrontées à des défis sans précédent.

**Un député du groupe Rassemblement national** . Space X !

**Mme Élisabeth Borne, ministre d'État** . Des positions contraires à tous les consensus scientifiques ont été exprimées, dans de nombreux domaines : climat, biodiversité, santé publique – sans même parler de la remise en cause de certains droits fondamentaux comme les droits des femmes.

Face à de telles positions, la défense d'une recherche libre et indépendante est une priorité pour les chercheurs, pour les institutions et pour tous les citoyens soucieux de préserver les valeurs fondamentales de la science et, plus généralement, nos valeurs démocratiques.

Je vous confirme que nous défendons, en France, les principes de la liberté académique et de l'indépendance scientifique face à toutes sortes de pressions politiques.

**Un député du groupe Rassemblement national** . Wokistes !

**Mme Élisabeth Borne, ministre d'État** . Nous croyons à une recherche libre, source d'innovations, à même de conforter notre compétitivité et notre souveraineté. Nous croyons à une recherche incarnant les valeurs de tolérance, de pluralisme et d'esprit critique.

Avec les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur, nous travaillons à permettre le retour de chercheurs français ou européens, ou bien l'installation chez nous de chercheurs américains qui ne peuvent plus exercer dans leur contexte national.

**M. Julien Odoul** . Oh là là !

**Mme Élisabeth Borne, ministre d'État** . C'est une position que nous défendons en Européens, et que le ministre Philippe Baptiste soutient à Varsovie, au Conseil informel recherche et compétitivité.

Sachez que nous présenterons prochainement des mesures concrètes, au niveau national tant qu'europpéen, pour avancer en ce sens. (*M. Pouria Amirshahi s'exclame.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Hendrik Davi](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (5<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 472

**Rubrique :** Recherche et innovation

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mars 2025